



info

Schaerbeek

Bulletin bi-mensuel d'information communale • 5/03/2006 - N° 24
Tweewekelijkse gemeentelijke informatieblad • 5/03/2006 - N° 24
Produit et distribué par - Opmaak en verdeling



ACTUALITÉS | ACTUALITEIT

La rue Colonel Bourg en passe de devenir résidentielle au grand soulagement des riverains

Une place publique boisée, un rond-point permettant la jonction motorisée, une esplanade avec un piétonnier vers Reyers, un parking de dissuasion et la fermeture de l'artère annoncent la fin du calvaire de la Rue Colonel Bourg.

Des débuts difficiles

Le dossier de la rue Colonel Bourg, initié par le Bourgmestre, précédemment échevin de l'Urbanisme Bernard Clerfayt a connu plusieurs obstacles qui ont considérablement ralenti sa mise en œuvre : un conflit juridique par rapport au bâtiment à construire qui trouve enfin son épilogue, l'incertitude quant au déménagement ou non de la RTBF, sans compter la complexité particulière du dossier, notamment en ce qui concerne la canalisation du trafic sur des terrains qui n'appartiennent pas à la Commune.

Les nuisances récurrentes dont souffrent les habitants

Le trafic de transit constitue l'inconvénient principal que doivent supporter quotidiennement les habitants de la rue Colonel Bourg, qui en ont assez. Et on les comprend ! Sans compter les nombreux navetteurs qui monopolisent les emplacements de stationnement. Les riverains ont sous les yeux, dans les terrains en friche, un immense parking à ciel ouvert que d'aucuns voudraient voir supprimer.

>> suite en page 2



Schaerbeek en paroles & en musique

Schaerbeek ne compte pas moins de trois Académies sur son territoire : une néerlandophone et deux francophones.

Elles ont formé depuis plus d'un siècle des générations entières de musiciens, de comédiens, de danseurs et de chanteurs dont certains ont connu une gloire nationale voire internationale.

>> suite en page 9

VIVRE ENSEMBLE : AFFIRMER CE QUI NOUS RASSEMBLE, ET NON LES DIFFÉRENCES



L'actualité récente peut laisser croire au repli des communautés sur elles-mêmes. Bien sûr, ce qui se passe au Danemark et en Irak déforme notre vision de la réalité de notre société belge. Néanmoins, les communautés ont toujours été nombreuses en Belgique : ethniques, religieuses et philosophiques, linguistiques et culturelles. Si elles sont essentielles à notre «démocratie de la différence», elles ne peuvent nuire à notre vie commune. Vivre de façon harmonieuse, jusqu'au cœur même de nos quartiers, implique d'abord que nous travaillions sur ce qui nous rassemble : respect des règles (de police et de civilité), égalité entre les hommes et les femmes, etc. Rester ferme sur les principes fondateurs de notre société permet la reconnaissance de la différence.

A l'écoute et en dialogue avec tous et chacun. J'en veux pour preuve, par exemple, la création du Conseil consultatif de la Jeunesse, dont la première réunion a rassemblé des associations culturelles, des mouvements de jeunesse, des représentants des communautés religieuses, des animateurs de rue, les pouvoirs communaux, des étudiants, etc. Tous autour d'un même projet : répondre davantage aux besoins des jeunes Schaerbeekois. La cohésion sociale commence par chez nous, dans nos quartiers !

SAMEN LEVEN: BEKLEMTONEN WAT ONS BINDT, EN NIET WAT ONS ONDERSCHIEDT

De recente actualiteit laat uitschijnen dat de gemeenschappen zich terugplooiën op zichzelf. Wat gebeurt in Denemarken en in Irak vervormt uiteraard onze kijk op de realiteit van onze Belgische samenleving. Niettemin zijn de gemeenschappen altijd talrijk aanwezig geweest in België: etnische, religieuze en filosofische, taalkundige en culturele. Niettegenstaande zij essentieel zijn voor onze "democratie van de verschillen", mogen zij ons gemeenschappelijk leven niet schaden. Harmonieus leven, tot in hart van onze wijken, veronderstelt vooreerst dat wij werken op wat ons samenbrengt: naleving van de regels (van politie en burgerzin), gelijkheid tussen man en vrouw, enz. Vasthouden aan de grondbeginselen van onze samenleving maakt de erkenning van het verschil mogelijk. Luisteren naar en communiceren met iedereen. Als bewijs kan ik bijvoorbeeld de oprichting van de Jongerenraad aanhalen waarvan de eerste vergadering de culturele verenigingen, de jongerenverenigingen, de vertegenwoordigers van de religieuze gemeenschappen, de straathoekwerkers, de gemeentelijke overheden, de studenten, enz. heeft samengebracht. Allen rond eenzelfde project: meer tegemoetkomen aan de noden van de Schaarbeekse jeugd. De sociale samenhang begint bij ons, in onze wijken!

Bernard CLERFAYT,
Votre Bourgmestre / Uw Burgemeester

L'impulsion que tout le monde attendait

Et puis, récemment, lors d'une réunion avec les habitants du quartier, l'actuelle échevine des l'Urbanisme, Christine Smeysters et le Bourgmestre Bernard Clerfayt ont pu présenter le projet de réaménagement de la rue Colonel Bourg. «*Nous avons enfin une impulsion qui va permettre de résoudre ce problème de longue durée en atteignant dans l'ensemble les objectifs que la Commune défend depuis de nombreuses années*» confie Christine Smeysters. «*Cette impulsion est aujourd'hui donnée par un promoteur (consortium comprenant la CIB, CFE et MCM) qui projette de construire un nouvel immeuble de bureaux : dans leurs charges d'urbanisme, ils prévoient la construction d'une place publique, d'un carrefour qui permette de canaliser le trafic entrant de l'autoroute ainsi que d'un parking de dissuasion demandé par la Région (PRASS). L'ensemble de ces aménagements doivent se concrétiser avant la réalisation même de l'immeuble de bureaux. Il s'agit donc réellement d'un incitant positif*».

Les objectifs de la Commune sont respectés

Ces objectifs sont ceux de la place publique, du caractère résidentiel de la rue Colonel Bourg et du développement de la rue pour en faire une artère à deux versants. Il semble que lors de la dernière réunion commune avec les habitants du quartier, l'ensemble du projet ait satisfait la majorité,



même si les promesses sont faites depuis de trop nombreuses années déjà. «*La Commune souhaite*» souligne Christine Smeysters «*que les engagements portent sur la nouvelle voirie à créer. Elle fait l'objet de négociations tant au Fédéral qu'au niveau de la Région qui possèdent les terrains à valoriser, qui eux-mêmes produiront les charges nécessaires pour créer cette nouvelle voirie*».

Pour refermer définitivement la cicatrice de la rue Colonel Bourg

«*Nous attendons la décision du Collège qui devrait aller dans le sens positif de prendre les*

mesures nécessaires afin de permettre la construction de ce bloc de bureaux» confirme Christine Smeysters «*et obtenir les garanties réglementaires au niveau des différents plans urbanistiques pour développer ce que nous souhaitons*». Il y a donc négociations avec la Région pour les terrains non brigüés par le promoteur actuel afin d'obtenir un engagement de leur part pour la nouvelle voirie prévue par le PRASS. La demande de certificat du

CONCRÈTEMENT

- > *Créer un espace public à l'une des extrémités de la rue Colonel Bourg avec une liaison piétonne qui permette aux habitants de la rue de rejoindre le boulevard Reyers,*
- > *Canaliser le flux entrant des véhicules venant de l'autoroute,*
- > *Créer, et c'est un objectif régional, le parking de dissuasion tel que prévu en sous-sol,*
- > *Créer à terme une nouvelle voirie latérale qui permette de rendre la rue Colonel Bourg à ses habitants et d'en faire une zone 30 sans compter le développement des terrains en friche sur lesquels la Commune a un pouvoir de régulation et de réglementation.*

promoteur est déposée mais une série d'obstacles réglementaires doivent être levés avant de donner le premier coup de pioche. L'échevine de l'Urbanisme conclut : «*Nous comptons donc un an avant d'obtenir le permis et la Commune mettra au point, dans le courant de l'année, ce qui lui manque comme outils réglementaires pour garantir le bon développement des lieux tel que souhaité*».



LE TROTTOIR TRAVERSANT

Lors de leurs déplacements, les piétons doivent régulièrement descendre des trottoirs et traverser des chaussées : les cheminements des véhicules sont continus, alors que ceux des piétons sont interrompus. La philosophie du code de la rue inverse cette tendance : les trottoirs peuvent être continus et les chaussées interrompues. C'est le trottoir traversant, élément de ralentissement destiné aux usagers de la chaussée qui le croisent. Situé au débouché de rues secondaires, relativement

LA RUE... pour tous !

calmes, le trottoir se prolonge à travers la chaussée jusqu'à l'autre côté de la rue.

Le trottoir est un espace spécifiquement aménagé pour les piétons : le fait que le trottoir, en saillie, traverse la chaussée n'en modifie pas l'affectation (les piétons y sont prioritaires).

Pour le conducteur, traverser une partie de la voie publique qui ne lui est pas réservée, tels qu'un trottoir traversant ou une piste cyclable, devient une manœuvre, ce qui l'oblige donc à céder le passage aux autres usagers.

Source/bron : IBSR, Institut Belge pour la Sécurité Routière.

STRAATREGELS... een straat voor iedereen

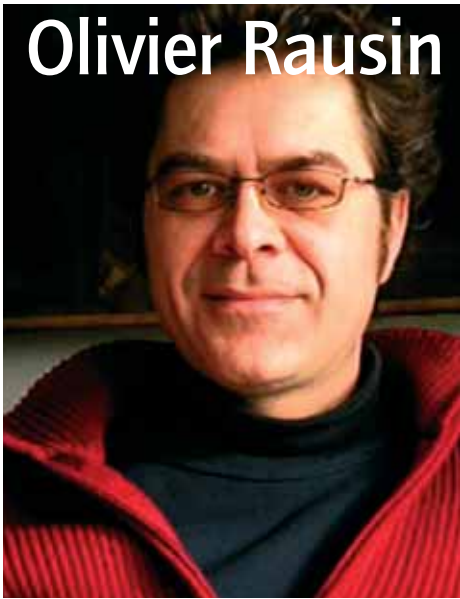
UITRITCONSTRUCTIES

Voetgangers moeten regelmatig het trottoir verlaten om de rijbaan over te steken : de rijbaan loopt door, terwijl de voetgangersvoorzieningen onderbroken zijn. De filosofie van de straatcode keert dit principe om : trottoirs mogen doorlopen, terwijl de straten onderbroken worden. Deze uitritconstructie is een vertragend element ter bescherming van de overstekende voetgangers. Ze bevindt zich op de plaats waar secundaire, relatief rustige straten uitkomen op een hoofdstraat en loopt dwars over de rijbaan tot aan de overkant.

Het trottoir is een ruimte die speciaal ingericht is voor de voetgangers. Ook al loopt het verhoogd trottoir dwars over de rijbaan, de bedoeling (voetgangers hebben er voorrang) blijft ongewijzigd.

Voor de autobestuurder wordt het oversteken van gedeeltes van de openbare weg die niet voor hem voorbehouden zijn, zoals een trottoir of een fietspad, beschouwd als een manœuvre, waardoor hij verplicht is voorrang te verlenen aan de weggebruikers die zich erop verplaatsen.

Cinématographique Schaerbeek : Olivier Rausin est l'un de ses artisans



La Commune est truffée de gens travaillant dans l'industrie du cinéma. Le saviez-vous ? Réalisateurs, producteurs, distributeurs, studios, comédiens, tous (ou presque) choisissent Schaerbeek pour s'implanter. Olivier Rausin, dans la profession depuis une vingtaine d'années et producteur depuis dix ans a travaillé avec tout ce que compte la Belgique dans le milieu. Portrait

Parcours classique d'un enfant de la balle

Après une formation à l'INRACI, il commence par travailler comme technicien free lance notamment sur le travail de l'image (opérateur, chef opérateur, électricien, machiniste, etc...) pour s'orienter ensuite vers la régie tout en assurant en parallèle un travail d'assistant réalisateur. Il entame son travail de directeur de production par une dizaine de court métrages puis un grand projet : «Les 7 péchés capitaux». «C'était un projet avec peu de moyens. Sur chacun des court métrages formant ce premier long métrage à sketches, il y avait une équipe et moi je chapeautais les 7 films avec le producteur» se souvient Olivier Rausin. Il se lance ensuite dans la régie générale sur des longs métrages et des téléfilms.

La rencontre décisive

C'est au moment où il se rend compte que c'est la production qui l'intéresse vraiment qu'Olivier Rausin rencontre Patrick Quinet qui lançait une nouvelle boîte, Artémis Productions. «Je voulais créer ma propre maison de production et il m'a proposé de me lancer avec lui. Il m'a dit avoir besoin d'un producteur exécutif/directeur de production pour ses projets. J'ai plongé dans l'aventure et pendant 5 ans j'ai fait la production exécutive de tous les longs métrages et la direction de production de tous les films d'Artémis «Max et Bobo», «Pourquoi se marier le jour de la fin du monde», «Salut Cousin», «Une liaison pornographique»,...

Après 5 ans, il rachète des parts de la société et se concentre sur la production.

Production et direction de production : deux métiers bien différents

La direction de production consiste à gérer un budget en adéquation avec les envies artistiques du réalisateur et du producteur, le but étant de trouver l'adéquation parfaite entre finance et création à tous les niveaux. Cette fonction s'apparente à chaque fois à une création d'entreprise avec le recrutement de cadres, d'ouvriers, de comédiens et l'achat ou la location de tous les éléments nécessaires à la fabrication, de la caméra, au costume en passant par les hôtels, tout cela en très étroite collaboration avec les chefs de chaque département pour que tout ce déroule le mieux possible.

Le producteur gère le développement artistique du scénario et la recherche de financement, il reste le premier partenaire du réalisateur s'adjoint un directeur de production et deux ou trois proches collaborateurs qui s'occuperont de la fabrication du film.

L'implantation schaerbeekoise : une évidence

«Nous avons nos bureaux à Forest à l'origine et comme Patrick et moi habitons Schaerbeek nous avons cherché à nous rapprocher de notre domicile. De plus, l'ensemble des studios de post production (notamment le studio l'Equipe) était basé à Schaerbeek. En période de post production, on est souvent au labo et il nous semblait judicieux de rationaliser nos déplacements. Après avoir trouvé les bâtiments adéquats, nous nous sommes donc installés avenue Dailly puis, rue Gallait où les bureaux d'Artémis se trouvent encore».

L'envol vers «Climax Films»

Quelques divergences artistiques et de stratégie de gestion conduisent Olivier Rausin à quitter Artémis pour monter sa propre société de production «Climax Films». Il rachète une partie du catalogue de la société, et une série de films en développement. «Le premier film que j'ai terminé au sein de Climax Film est le film de Philippe Blasband, «La couleur des mots» sur le difficile sujet de la dysphasie (handicap neurologique dont le fils de Blasband est atteint)». Le film est sélectionné dans plusieurs festivals Montréal, Valladolid et Amiens où il reçoit le grand prix d'interprétation féminine. Au-delà de la production, il tente des expériences de distribution pour des films à sujets pointus.

Des projets d'écrivains plein les cartons

Il tourne actuellement le troisième film de Philippe Blasband «Coquelicot» tourné aussi dans des conditions financières assez faibles. «C'est un film 100% belge» confirme Olivier Rausin «avec des comédiens et des techniciens belges ce qui est notre souhait lorsque la coproduction le permet. Nous développons, toujours

avec Philippe, un quatrième long dans un cadre de production classique (avec les moyens pour le réaliser) pour le tourner en 2007. Autre projet, la première production d'Eric-Emmanuel Schmitt «Odette tout le monde». J'assure la production exécutive du film avec une grosse partie du tournage en Belgique (Bruxelles, Charleroi et la mer du Nord)». Il travaille avec d'autres auteurs dont Bernard Werber.

Schaerbeek un beau décors à ciel ouvert ?

«Oui, il y a beaucoup d'endroits à Schaerbeek qui conviennent aux scénarios qui sont proposés actuellement» confirme Olivier Rausin «même si l'on trouve des décors intéressants dans chaque commune. Dans le film de Philippe Blasband nous avons quelques séquences à Schaerbeek, à Bruxelles ou St Gilles. Beaucoup de tournages se sont décentralisés en Wallonie notamment à Liège, qui a l'avantage d'offrir le volume d'une grande ville».

Le goût des jeunes auteurs qui ont une histoire à raconter

Olivier Rausin cite d'autres projets à venir notamment avec Frédérique Dolphijn avec qui il avait déjà réalisé deux courts métrages. Le film s'appelle «Women Fly Fishing». Il travaille aussi avec Jean-Frédéric Erdekens, un jeune réalisateur prometteur, sur un court métrage «Les Amateurs» et sur un projet de long métrage. Beaucoup de premiers films mais qui se trouvent être la suite logique d'un parcours qui débute souvent par un court métrage. Gageons que les aventures futures de sa jeune maison de production soient un succès. Ce dont nous ne doutons pas un seul instant au vu de son carnet de production bien rempli. ■



Des primes «VERTES» pour fleurir vos façades

Schaerbeek a la réputation d'être une commune verte, elle n'en est pas moins une des plus densément peuplées de la Région. C'est qu'à côté du parc Josaphat, nombre de rues, de quartiers ne bénéficient guère de plantations, d'arbres, de coins de verdure. Christine Smeysters, échevine de l'Urbanisme et de l'Environnement, vous propose d'y remédier en verdurisant votre façade ou en plantant votre zone de recul.

Ce n'est pas seulement par souci écologique mais aussi par volonté d'améliorer la vie dans nos quartiers qu'elle a proposé au Conseil communal d'adopter, le 25 janvier dernier, trois règlements spécifiques qui pourront vous faire bénéficier d'un coup de pouce dans l'embellissement de votre maison et de votre rue.



avec le choix entre quinze variétés de plantes, persistantes ou non, adaptées à l'ombre, au soleil ou la mi-ombre. Si vous fournissez des factures ou des pièces justificatives, la commune vous attribuera une prime équivalente à la moitié du total des travaux admis, avec un maximum de 50 euros par demande, par immeuble et par période de 5 ans.

Une plante grimpante sur votre façade

Si vous êtes propriétaire ou locataire d'un immeuble situé sur le territoire de Schaerbeek vous pouvez faire pousser une plante grimpante sur la façade avant de votre immeuble, à condition qu'elle n'entrave pas le passage sur le trottoir. Vous

De vrais jardinets de façade

Si votre maison possède une zone de recul en façade avant, une prime pourra vous être octroyée si vous effectuez des travaux d'aménagement destinés soit à augmenter la superficie plantée de ce jardin, soit à réparer ou rétablir la clôture conformément à son caractère d'origine. Le montant de cette prime est fixé à 50% du montant total des travaux avec

un maximum de 150 euros pour les aménagements du sol et les plantations et un maximum de 750 euros pour les réparations de clôture.

Un plan d'aménagement devra être préalablement soumis à l'approbation du Collège des Bourgmestre et Echevins et devra respecter les différents règlements en vigueur. Il est bon de rappeler que les plantations dans ces jardinets doivent impérativement couvrir un minimum des 2 tiers de la superficie du jardin et ne peuvent pas comporter d'arbres à hautes tiges.

Composter, c'est pas sorcier

Vos déchets de cuisine et du jardin vous encombrant ? Vous trouvez dommage d'en remplir des sacs poubelles, payant de surcroît ? Vous avez raison. Pour préserver notre environnement et pour vous simplifier la vie, une prime peut désormais vous être octroyée à l'acquisition d'un fût de compostage individuel, si vous habitez à

Le printemps qui pointe son nez sera bientôt l'occasion de refleurir les façades © BI-TC

Schaerbeek et si vous vous engagez à réaliser ce compostage. Le montant de la prime communale est fixé à 50% du montant d'achat de ce fût, sur base de factures ou de justificatifs, avec un maximum de 50 euros par fût. ■

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, pour recevoir le texte complet de ces nouveaux règlements ou pour constituer un dossier, n'hésitez pas à prendre contact avec notre éco-conseillère, Michèle Mulders au 02/244.71.53 mmulders@schaerbeek.irisnet.be



"GROENE" premies om uw gevels op te fleuren

Schaerbeek heeft de reputatie een groene gemeente te zijn, zij is niet minder dan één van de dichtst bevolkte van het Gewest. Naast het Josafatpark zijn er veel straten en wijken die nauwelijks van beplantingen, bomen en groene plekjes, genieten. Christine Smeysters, Schepen van Stedenbouw en Leefmilieu stelt u voor om dit te verhelpen door uw voorgevel of voortuintje te beplanten.

Het is niet alleen uit ecologisch standpunt maar ook de wil het leven in onze wijken te verbeteren dat zij op 25 januari jongstleden de gemeenteraad drie specifieke reglementen voorstelde die u kunnen laten genieten van een duwtje in de rug om uw huis en straat te verfraaien.

Een klimplant aan uw gevel

Indien u eigenaar of huurder bent van een gebouw gelegen op het grondgebied van Schaerbeek mag u een klimplant laten groeien aan uw voorgevel, op voorwaarde dat zij de doorgang op het voetpad niet belemmert. U hebt de keuze uit vijftien variëteiten van planten, groenblijvende of niet, aangepast aan de schaduw, de zon of half in de schaduw. Indien u facturen en bewijsstukken bezorgd kan de gemeente u tegemoetkomen met een premie gelijkwaardig aan de helft van het totale bedrag van gedane werken met een maximum van 50 euro's per aanvraag, per gebouw en per periode van 5 jaar.

De echte voortuintjes

Indien uw huis beschikt over een voortuintje kan een premie toegekend worden indien u inrichtingswerken uitvoert die dienen om de beplante oppervlakte van de voortuin te vergroten of om de omheining te herstellen in zijn oorspronkelijke staat.

Het bedrag van deze premie werd vastgesteld op 50 % van het totaal bedrag voor de bodeminrichting en de beplanting met een maximum bedrag van 150,00 € en voor de herstelling van de omheining een maximum van 750,00 €.

Een inrichtingsplan zal van te voren onderworpen zijn aan de goedkeuring van het College van de Burgemeester en Schepenen en de verschillende geldende reglementen moeten gerespecteerd worden. Het is goed eraan te herinneren dat de beplanting van de voortuintjes verplicht een minimum van tweederde van de totale oppervlakte van het tuintje moet bedragen en geen hoogstammige boomsoorten mag bevatten.

Composteren is geen heksenkunst

Uw keuken en tuinafval benauwen u? U vindt het spijtig de vuilniszakken ermee te vullen en ervoor te betalen bovendien? U hebt gelijk. Om ons milieu te bewaren en u het leven te vergemakkelijken, kan een premie u toegekend worden bij aankoop van een individueel compostvat indien u woonachtig bent te Schaerbeek en u zich ertoe verbindt te composteren. Het bedrag van deze premie werd vastgesteld op 50 % van het aankoopbedrag van het vat, op basis van facturen en bewijsstukken, met een maximum van 50 € per vat. ■



VOOR ALLE BIJKOMENDE INFORMATIE,

om de complete tekst van deze nieuwe reglementen te bekomen of om een dossier samen te stellen, twijfel niet om contact op te nemen met onze milieuraadgeefster, Michèle Mulders op 02/244.71.53 mmulders@schaerbeek.irisnet.be

Plus nous serons nombreux à saisir que la question n'est pas *d'être comme les autres* ou différents d'eux (chacun tient de toute façon à son individualité), mais bien de savoir *ce que nous allons faire ensemble* (à commencer par vivre dans le même quartier, dans la même commune,...), plus la construction de notre société multiculturelle deviendra facile... et je ne dis pas très facile, parce que justement, vivre ensemble n'est jamais tout à fait facile, même entre les gens qui pensent se ressembler. Pensez aux familles. Est-ce que tout le monde y est tout le temps d'accord sur tout ?

Cohésion intégration SOCIALE à Schaerbeek...

Le Service Intégration sociale, Prévention et Solidarité développe des projets qui peuvent être regroupés sous le terme de cohésion sociale... un mot à la mode chez les pouvoirs publics, mais dont on a parfois l'impression qu'il recouvre des réalités fort différentes.



Tamimount ESSAÏDI, Echevine compétente en ces matières, nous explique la politique de cohésion sociale développée aujourd'hui à Schaerbeek.

Madame Essaïdi, ces mots de cohésion sociale, d'intégration sociale, quel contenu leur donnez-vous ?

Le terme de *cohésion sociale* indique de façon générale la force des liens entre les composantes d'une société. On parlera d'une cohésion forte ou faible selon la situation.

Le mot *intégration sociale* est utilisé surtout pour désigner la façon dont un individu trouve sa place dans cette cohésion, comment il peut se mettre en lien avec les autres. Les deux termes sont donc fortement liés : si beaucoup d'individus sont exclus de ces liens, il y aura forcément un problème de cohésion sociale...

Il s'agit souvent de liens d'échange entre les individus, dont un exemple classique est la relation de travail : l'employé fournit sa force de travail en échange d'un revenu fourni par l'employeur. Mais il y a encore d'autres sortes de liens, tels les liens d'interdépendance propres à la famille ou à l'amitié, ou encore des liens plus symboliques provenant d'appartenances perçues à un moment donné comme communes entre plusieurs individus. Mais oui... je parle de liens identitaires.

Quant au lien de citoyenneté, entre l'individu et l'Etat, inutile de vous rappeler son importance dans notre société démocratique. Ce lien passe par des droits et des devoirs. Citons, péle-mêle, le droit de vote, les impôts, l'obligation de respecter les lois en même temps que ces lois nous protègent, la sécurité sociale...

Il existe par ailleurs une sorte de lien qui est très importante pour la société belge. Il s'agit des liens qui se forment entre les gens qui réalisent quelque chose en commun. Cela va de l'activité de temps libre au projet humanitaire en passant par toutes sortes de formes d'engagement bénévole. Saviez-vous que la Belgique est un pays qui compte un nombre très important d'associations ?

Projet Taporî: des enfants expliquent leur rêves pour mieux vivre ensemble au Conseil communal.
© Service Intégration sociale



C'EST QUOI, TOUT ÇA ?



Les conférences-débats de la Maison de Quartier Navez
© Service IS, P et S

Si ce lien est si important entre les gens qui agissent ensemble, qui participent à un projet commun, même modeste, comme une simple fête de rue un dimanche après-midi par an, c'est parce que c'est un des meilleurs moyens de *relier* des gens qui se percevaient peut-être au départ comme *séparés*... disons comme *différents*. Plus nous serons nombreux à saisir que la question n'est pas *d'être comme les autres* ou différents d'eux (chacun tient de toute façon à son individualité), mais bien de savoir *ce que nous allons faire ensemble* (à commencer par vivre dans le même quartier, dans la même commune et dans le même pays), plus la construction de notre société multiculturelle deviendra facile... et je ne dis pas très facile, parce que justement, vivre ensemble n'est jamais tout à fait facile, même entre les gens qui pensent se ressembler. Pensez aux familles. Est-ce que tout le monde y est tout le temps d'accord sur tout ?

D'où vient, selon vous, la méfiance que l'on rencontre parfois devant ces mots de cohésion sociale ou d'intégration sociale ?

On a raison de garder un regard critique sur l'usage qui peut être fait de ces mots : il ne faut jamais oublier de poser la question de *l'égalité* de chacun dans les liens, de la marge de manœuvre réelle de chacun.

Voici un exemple extrême qui illustre bien le piège : dans la Rome antique, les esclaves étaient très bien intégrés, ils avaient un rôle, une fonction dans la société romaine et en général on les nourrissait au moins un minimum pour qu'ils puissent continuer à travailler, mais... ils n'avaient rien à dire sur la façon dont se passe la relation ou sur leur place dans la

société, ils n'étaient même pas libres de disposer d'eux-mêmes. Les liens qui font la cohésion sociale peuvent être des liens d'exploitation pour certaines composantes d'une société. D'où la question essentielle : quel type de cohésion voulons-nous, chacun a-t-il les moyens de jouer «à égalité» avec les autres ? L'égalité est une valeur dans notre société, mais à bien des égards il y a encore beaucoup à faire pour qu'elle devienne une réalité.

L'autre piège, important au niveau communal, est de limiter la question de la cohésion sociale au niveau de, disons, «la bonne ambiance dans le quartier». Il y a des problématiques qui ne peuvent pas être résolues au niveau local, telle la crise de l'emploi ou de l'enseignement. Or... la formation est aujourd'hui unanimement reconnue comme un des moyens nécessaires pour accéder à l'emploi (Bruxelles manque de travailleurs qualifiés dans bien des domaines), et l'emploi reste toujours une clé essentielle de l'intégration sociale.

Une commune peut agir au niveau local face à la problématique de l'enseignement ou de l'emploi, et Schaerbeek le fait, mais elle n'aura jamais les moyens qui sont à la disposition du Fédéral, de la Région ou de la Communauté française pour affronter ces crises. C'est important de le savoir, car aucun niveau de pouvoir ne peut se décharger de sa responsabilité.

Pouvez-vous nous expliquer ce que Schaerbeek fait au niveau local * ?

Mes collègues échevins responsables en la matière rendront compte de ce qu'ils développent comme politique d'emploi ou d'enseignement communal.

La rôle fondamental de mon Echevinat, c'est d'aider à refaire du lien, là où c'est nécessaire, et veiller à la qualité de ce lien. Nous agissons à divers niveaux :

– **Au niveau du vivre ensemble**, mon échevinat a structuré ces dernières années un réseau de quatre maisons communales de quartier, où nous proposons aux habitants et aux associations de *faire avec nous* des projets qui apportent quelque chose au quartier. Cela se fait au départ de «conseils participatifs», ou

>>> suite en page 10

* Pour obtenir les adresses des services et des associations, voir dans ce dossier l'article «vingt mots-clé pour obtenir l'information».



Les éducateurs de rue en animation au Parc Josaphat. © Service IS, P et S

Last but not least, Schaerbeek connaît un réseau d'associations très dynamiques. Nous travaillons en partenariat au sein du *Programme communal Cohésion sociale*, où nous répartissons notamment des fonds versés par la Commission communautaire française (un organe de la Région) entre les différents projets. Ce programme permet de financer par exemple près de 850 places en écoles de devoirs et en soutien scolaire, des activités extrascolaires de qualité pour les enfants et les jeunes, des cours de français et d'alphabétisation...

Et ça sert à quelque chose ?

Comme Echevine de l'Intégration sociale, je n'aurais pas dépensé toute cette énergie pour développer des projets si je pensais que non... mais ça ne dispense évidemment pas d'un travail d'évaluation.

D'une part, les besoins sont grands et il faut encore étendre notre champ d'action dans la commune. Une infrastructure de proximité supplémentaire sera bientôt ouverte près de la place Pogge, grâce au Contrat de Quartier qui se termine dans ce quartier, et nous allons en construire une autre dans le quartier Dailly.

Rien n'est par ailleurs jamais gagné en cohésion sociale. Le «tissu social» demande une attention constante : il faut lutter sans cesse contre l'effilochage des liens, recoudre, retisser.

Mais d'autre part, l'expérience montre que là où nous intervenons, nous obtenons des résultats positifs. Les éducateurs de rue, par exemple, ont grandement contribué ces dernières années à désamorcer des crises aiguës dans certains quartiers. Nous voyons de nombreux jeunes s'impliquer dans des projets constructifs. Des problèmes administratifs et des conflits se résolvent régulièrement à l'amiable. Les rencontres intergénérationnelles permettent un contact d'une autre qualité entre les participants...

Donc oui, ça en vaut la peine. Si Schaerbeek a si fort changé, comme on le dit, c'est aussi que nous y avons mis énormément d'énergie. ■

nous discutons ensemble des activités à développer. Nous aidons par ailleurs les associations ou les groupes informels qui ont envie de faire quelque chose à se structurer et à donner forme à leur projet, pour autant bien sûr que ça contribue à la cohésion sociale...

Dans ces maisons de quartier, nous organisons régulièrement des rencontres intergénérationnelles et interculturelles, des conférences-débat sur des thèmes de société, tels la discrimination à l'embauche, le *vivre ensemble* dans une société multiculturelle,...

Une trentaine d'éducateurs de rue organisent des activités et un accompagnement pour les jeunes qui en ont besoin, apportent leur concours lors des fêtes de quartier, interviennent en cas de crises... A la différence des travailleurs sociaux spécialisés dans certaines matières (logement, revenus, santé,...), leur spécialité se trouve justement dans *la relation*. Ils vivent avec le quartier et avec les jeunes de ce quartier, et ces relations leur servent de point d'appui pour faire évoluer la situation dans un sens positif.

L'accès à la culture est essentiel, car c'est un des meilleurs espaces pour donner du sens à ce nouveau «vivre ensemble» : nous organisons par exemple depuis trois ans le festival de théâtre jeune sous chapiteau *Mimouna*, en partenariat avec la Compagnie de théâtre «Les nouveaux Disparus». En

novembre 2005, environ 150 jeunes ont présenté sur la Place Lehon des spectacles sur le thème du mariage... de belles réflexions sur ce que c'est de vivre ensemble, en couple et en famille, pour les adolescents d'aujourd'hui.

Nous avons encore créé l'année dernière un service de médiation de proximité, qui apporte une aide pour résoudre les conflits de voisinage à l'amiable. Les projets ne manquent pas !

– **Au niveau de l'intégration sociale**, nous développons divers projets: des permanences sociales et juridiques sont mises en place et les médiateurs sociaux sont là pour aider à résoudre des problèmes administratifs. Les médiateurs scolaires, pour leur part, interviennent sur les problèmes de scolarité.

Nous avons lancé fin de l'année dernière un projet original d'accueil pour les personnes primo-arrivantes vivant à Schaerbeek, c'est-à-dire les personnes qui se sont installées récemment en Belgique. Un médiateur social spécialisé les aide à s'orienter, en même temps que la possibilité leur est offerte de suivre des cours de français ou d'alphabétisation.

Nous organisons encore un accompagnement social sur demande pour les détenus schaerbeekois, qui peut commencer avant leur libération, afin de faciliter leur réinsertion dès la sortie de prison. Avec l'aide des éducateurs de rue, cette équipe peut aussi aider le détenu à reprendre contact avec sa famille, c'est parfois nécessaire. Inutile de dire que si l'on peut contribuer à ce qu'un ex-détenu «tienne le coup» durant les mois parfois extrêmement difficiles qui suivent sa libération (pas de logement, pas de revenus, solitude...), c'est tout le monde qui est gagnant : le détenu et la société.



Les Pralines du Partage, fabriquées avec l'aide des éducateurs de rue par des jeunes dans la cuisine d'une maison de quartier communale, pour les offrir à l'occasion d'une rencontre intergénérationnelle / Pralinen met chocolade en dadels, door jongeren zelf gemaakt en geschonken aan senioren van de buurt
© Service Intégration sociale et Prévention

Sociale cohesie, sociale integratie... Wat nog ?

Met de term "sociale cohesie" bedoelt men de samenhang tussen individuen en/of groepen die de maatschappij vormen. "Sociale integratie" duidt meer op de *plaats* die een individu in deze samenhang kan innemen.

Daar waar deze samenhang verzwakt, wil de overheid de sociale banden en relaties stimuleren. Daarbij moet wel de kwaliteit van die relaties steeds bewaakt worden. Om een extreem voorbeeld te geven: in het antieke Rome waren de slaven heel goed geïntegreerd. Zij hadden een belangrijke functie in de maatschappij... Alleen, zij hadden geen zeggenschap over de manier waarop hun relaties met de Romeinen verliepen en over hun plaats in de Romeinse maatschappij. Anders gezegd: sociale cohesie moet ontwikkeld worden in de richting van meer gelijkheid - zowel van kansen als van democratische inspraak.

Tamimount ESSAÏDI, schepen van Sociale Integratie, beheert verschillende projecten die het "samen-leven" in de buurten

In Schaarbeek worden op regelmatige basis projecten opgezet die de sociale cohesie en de sociale integratie willen bevorderen. Zowel de gemeentelijke Dienst Sociale Integratie als diverse verenigingen nemen hierin het voortouw.

bevorderen, zoals straathoekwerk, conflictbemiddeling of de vier gemeentelijke buurthuizen waar bewoners en verenigingen de gelegenheid krijgen om actief te participeren. Zo bijvoorbeeld de "Zaal 58" in de Brabantwijk, waar onze allereerste "participatieve raad" drie jaar geleden als pilootproject tot stand kwam, in nauwe samenwerking met onze Nederlandstalige vaste partner, het Wijkpartnerschap Brabantwijk vzw.

Daarnaast is de schepen verantwoordelijk voor diverse diensten die de gelijkheid van kansen bevorderen: sociale diensten, juridische raad, administratieve bemiddeling, enz. Een nieuw project is juist van start gegaan: specifieke begeleiding en vorming van nieuwkomers in België die zich in Schaarbeek vestigen. Ook wordt in samenwerking met verenigingen onder andere huistaakbegeleiding en activiteiten voor kinderen en jeugd georganiseerd, dankzij fondsen van de Cocof (de Franstalige tegenhanger van de VGC).

Omdat de projecten over sociale cohesie zich binnen soms zeer diverse netwerken afspelen, is het vandaag niet gemakkelijk om een goed zicht te krijgen op de verschillende actoren in het werkveld. Uiteraard heeft de versnippering van de Brusselse overheden daar ook een aandeel in. Om dit te verhelpen heeft een partnervereniging van de Dienst Sociale Integratie met de steun van de Cocof een database opgezet met een repertorium van ongeveer zeshonderd diensten en verenigingen actief te Schaarbeek. Deze database kan geraadpleegd worden op het Internet-adres www.socialekaart-schaarbeek.be. De verenigingen worden er beschreven in de (nationale) taal waarin zij zich willen kenbaar maken.

Onze Wijkkrant, tweetalige periodiek, geeft ook regelmatig informatie over de activiteiten van de Dienst. *Onze Wijkkrant* of meer informatie kunnen verkregen worden op de **Dienst Sociale Integratie, Preventie en Solidariteit**, Voltairelaan 163, 02-245 82 85. ■



INTÉGRATION ET COHÉSION SOCIALE À SCHAERBEEK

20 mots-clés pour trouver l'information

Pas toujours facile de savoir où s'adresser. Que peut-on attendre de qui ?

Pour aider à s'y retrouver, le tableau ci-dessous propose une liste de services classés selon les mots-clés qui sont leur spécialité. Comme il est impossible de mentionner tout le monde, nous avons privilégié les services qui ont d'abord pour mission d'aider les gens à trouver l'information ou le bon relais. N'hésitez jamais à les contacter: S'ils ne peuvent répondre directement à votre demande, ils doivent au moins vous aider à vous orienter.



Une Saint-Nicolas interculturelle qui bouscule les clichés. © La Zairoise et ses Soeurs asbl

POUR OBTENIR LES ADRESSES DES AUTRES SERVICES ET ASSOCIATIONS:

Echevinat de l'intégration sociale, de la Prévention et de la Solidarité, Avenue Voltaire 163 à 1030 Bruxelles, Tél. 02-245 82 85, du lundi au vendredi entre 9h00 et 16h30.

Le site Internet www.cartesociale-schaerbeek.be propose un répertoire de plus de 600 organismes schaarbeekoïses, avec divers moteurs de recherche pour trouver facilement l'information recherchée.

Vous n'avez pas accès à Internet?
Contactez l'Echevinat et nous ferons la recherche avec vous.

Le Journal de nos Quartiers informe périodiquement sur les activités de l'Echevinat. Il vous sera envoyé sur demande.

Voir aussi le site de l'Administration communale : www.schaerbeek.be et Infor Jeunes (Ch. de Louvain 339, 02-733 11 93, www.jeminforme.be)

MOTS CLÉS	CONTACTS
Administrations, papiers	Maison Communale. Ouvert tous les jours de 8h00 à 13h00, et le jeudi de 8h00 à 18h45. Service particulier sur rendez-vous, Place Colignon. Les médiateurs sociaux de la commune vous aident dans vos démarches administratives (Av. Voltaire 163, 02-245 82 85), et aussi certaines associations.
ASBL, gestion et projets	L'Equipe de coordination du Programme communal Cohésion sociale propose aux asbl schaarbeekoïses et groupes actifs en cohésion sociale un conseil technique en gestion administrative et financière. (Av. Voltaire 163, 02-216 61 55, www.cartesociale-schaerbeek.be)
Citoyenneté	Service communal de la Population (Maison communale, Place Colignon, 02-244 70 72) Service communal de l'Intégration sociale, de la Prévention et de la Solidarité (Av. Voltaire 163, 02-245 82 85)
Conflit avec un voisin ou dans votre quartier	Les médiateurs de proximité proposent une aide pour trouver une solution à l'amiable (Av. Voltaire 163, 02 245 82 85).
Culture	Service Culture de la commune (Ch. de Haecht 147, 02-218 79 98) Le Service communal de l'Intégration sociale, de la Prévention et de la Solidarité organise régulièrement des activités socioculturelles autour de thèmes de société (Av. Voltaire 163, 02-245 82 85) Centre Culturel (Rue de Locht 91-93, 02-245 27 25, www.culture1030.be)
Ecole	Service Instruction publique (Maison communale, 02-244 70 30) Les médiateurs scolaires de la commune vous aident à vous y retrouver dans le monde de l'école (Av. Voltaire 163, 02-245 82 85). Voir aussi les éducateurs de rue communaux et les nombreuses associations.
Emploi, formation	La Mission locale de Schaarbeek (Rue de Jérusalem 46, 02-244 77 20) et le Service Emploi (Hôtel communal, Place Colignon, 02-244 73 26) de la commune peuvent vous aider dans vos recherches.
Enfants, Adolescents, Jeunes	Le Service Jeunesse de la commune (Maison communale, Place Colignon, 02-244 73 25) De nombreuses associations organisent des activités après l'école et de l'accompagnement en milieu ouvert. La Coordination locale pour l'accueil extrascolaire informe sur l'offre extrascolaire à Schaarbeek (Rue Philomène 37, 02-219 26 04, www.extrascolaire-schaerbeek.be) Infor Jeunes offre une information généraliste accessible aux jeunes (Ch. de Louvain 339, 02-733 11 93, www.jeminforme.be) Les éducateurs de rue communaux organisent des activités et accompagnent les jeunes dans leurs demandes (Av. Voltaire 163, 02-245 82 85).
Justice	La permanence juridique de Soleil du Nord peut vous conseiller (Place Gaucheret 20, 02-204 05 42).
Lire et écrire le Français, alphabétisation	L'antenne schaarbeekoïse de Lire et Ecrire centralise l'information sur l'offre existante (Ch. de Haecht 237, 02 245 58 13). Plusieurs associations, dont l'association paracommunale Harmonisation sociale schaarbeekoïse (02-245 82 85), proposent des cours de français et d'alphabétisation. Bibliothèques communales (Ch. de Helmet 272, 02-242 68 68, www.bibliotheques-schaerbeek.be).
Personnes à mobilité réduite, accessibilité	La Commission consultative pour la Politique des Personnes handicapées rassemble des habitants, des associations et la commune pour rendre la commune plus accessible aux personnes à mobilité réduite (Av. Voltaire 163, 02-245 82 85)
Primo-arrivants, nouveaux arrivés en Belgique	Le médiateur social primo-arrivants propose un accompagnement adapté aux Schaarbeekoïses nouveaux arrivés en Belgique (Av. Voltaire 163, 02-245 82 85)
Prison	Le Service communal RePR propose un accompagnement social des détenus et des ex-détenus schaarbeekoïses pour les aider à se réinsérer après la prison, et aide à refaire le lien avec la famille (Rue Emile Zola 16, 02-243 05 90)
Santé	Il existe à Schaarbeek plusieurs maisons médicales, centres de planning familial et centres de santé mentale. La permanence psychosociale de Soleil du Nord répond aux demandes d'ordre psychologique et propose des relais (Maison des Citoyens, Place Gaucheret 20, 02-204 05 43)
Seniors	Service communal des Seniors (Hôtel communal, Place Colignon, 02-244 73 10) Le Centre Rasquinet, un centre de troisième âge à vocation intergénérationnelle et interculturelle (Conseil consultatif des Seniors: 02-216 74 75).
Service social, logement,	Foyer schaarbeekoïse (Permanence lundi et mardi de 7h30 à 12h00, Avenue Gilisquet 147, 02-240 80 40) Logement communal (Hôtel Communal, Permanence le jeudi) Le CPAS reste bien sûr la référence pour les problèmes d'argent, mais pas uniquement (Av. Rogier 43, 02-247 32 11). Plusieurs associations organisent aussi des services sociaux. La permanence sociale et logement de l'antenne communale Soleil du Nord vous reçoit et examine la situation avec vous (Maison des Citoyens, Place Gaucheret 20, 02-204 05 41).
Solidarité internationale, nord-sud	Commission consultative pour la Solidarité internationale : projets de solidarité avec les pays du Sud (Av. Voltaire 163, 02-245 82 85)
Vivre ensemble dans votre quartier	Quatre maisons de quartier communales munies de conseils participatifs ouverts aux habitants, quatre équipes d'éducateurs de rue communaux, des dizaines d'associations... contactez-nous pour savoir ce qui se fait dans votre quartier.

La Maison Autrique résolument tournée vers l'avenir... en faisant appel au passé

La maison Autrique, première œuvre marquante de Horta, est devenue, au fil des années, un arrêt incontournable pour les amoureux de Horta et de l'Art Nouveau. Loin de se satisfaire de cette situation, son administratrice, Cécile Jodogne, veut la faire vivre dans l'esprit de l'époque notamment au travers de l'exposition «Schaerbeek 1900, une commune au tournant du siècle».

Xavier Mouffe : Comment fait-on revivre une maison de cette importance dans notre patrimoine culturel ?

Cécile Jodogne : Nous nous sommes fixé comme objectifs de redonner l'envie aux gens de revenir à la Maison Autrique même si on y est déjà venu et de la faire découvrir et revivre chaque fois sous un aspect différent. Nous terminons l'exposition «Little Némé» qui s'attachait à la découverte de la Bande Dessinée du début du 20^{ème} siècle et «Schaerbeek 1900» s'intéresse à la vie de la Commune au moment où la Maison Autrique est construite et dans les premières années de son existence, c'est-à-dire de 1890 à 1914.

X.M. : Que pourra-t-on concrètement découvrir dans cette exposition ?

C.J. : Le public découvrira des œuvres et des documents qui viennent principalement de la Maison Communale et qui ne sont que rarement montrés. Nous avons choisi des tableaux, des sculptures et des documents

photographiques et autres provenant des collections communales, de la Maison des Arts et des archives qui recréent la vie de Schaerbeek au tournant du siècle. Le public verra notamment des photos montrant les bâtiments qui, à l'époque, ont remporté les concours de façades.

X.M. : Vous êtes-vous attachée à garder l'esprit de la Maison Autrique ?

C.J. : Bien entendu. Il s'agissait de garder l'esprit insufflé par Schuiten et Peeters en maintenant la symbolique des pièces et en associant les œuvres à la finalité de chacune des chambres. La chambre d'enfants recèlera une série de documents en rapport avec l'évolution de la scolarité à l'époque comme la création des écoles 1 et 13 qui sont des joyaux d'architecture. On accrochera aussi dans la chambre à coucher des parents un tableau d'Herman Richir et qui trouve naturellement



X.M. : Comment prépare-t-on une exposition de cette ampleur ?

C.J. : Le travail de recherche et de rassemblement des œuvres et des documents a été principalement réalisé par Anne-Cécile Maréchal qui travaille à l'échevinat de la Culture de la Commune. Nous avons sélectionné ensemble les objets à présenter au public et c'est Schuiten et Peeters qui se sont chargés de la mise en espace de l'exposition. Il est bon de rappeler que Schuiten et Peeters, respectivement président et trésorier de l'asbl, s'investissent pour que la Maison Autrique ne perde pas son âme et garde cette

vivacité propre au lieu. Pour ce faire, nous avons mis en place, outre les expositions récurrentes, un programme de concerts, de soirées contées, des activités qui épousent parfaitement l'esprit de ce que devait être la maison à sa création.

X.M. : Quelle importance avez-vous pu donner à la Maison Autrique dans le circuit touristique classique ?

C.J. : Je suis étonnée de voir la rapidité avec laquelle la Maison Autrique s'est imposée comme un lieu important dans les curiosités à voir à Bruxelles, y compris auprès des étrangers. Le bouche à oreille fonctionne très bien même auprès des touristes étrangers qui sont souvent envoyés par leurs amis. Sans compter que les expositions que nous organisons ont un retentissement international, ce qui fût le cas de «Little Nemo».

SCHAERBEEK 1900 - UNE COMMUNE AU TOURNANT DU SIÈCLE



C'est la nouvelle exposition à découvrir à la Maison Autrique dès le 22 février. Nous vous en dirons plus dans notre prochain numéro.

MAISON AUTRIQUE, 266 chaussée de Haecht, 1030 Bruxelles. Tél.: 02 215 66 00
info@autrique.be - www.autrique.be

Schaerbeek en paroles et en musique

(Suite de la page 1)

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE INSTRUMENTALE DE SCHAERBEEK

Spécialisée dans les instruments à vent et à cordes, reconnue pour ses classes de piano, son ensemble instrumental, de musique de chambre et d'orchestre sans parler des classes d'écriture et son chœur féminin «Cantus Firmus», l'Académie de musique instrumentale de Schaerbeek conserve depuis de nombreuses années une réputation qu'elle a bâtie sur la rigueur de son enseignement.

La valse des noms

«Au départ, l'Académie était privée», rappelle son directeur actuel, Philippe Verkaeren. «C'est en 1912, sous la forme d'une école privée et dans un but d'éducation populaire, que fut créée sous l'impulsion de quelques professeurs "La Lyre populaire", ancêtre de l'Académie. En 1919, La Lyre céda la place au "Conservatoire populaire de Musique de Schaerbeek" qui se transforma en Ecole de Musique instrumentale puis en Académie. Celle-ci devint communale en 1959 lorsque la Commune décida enfin de classer l'établissement en catégorie 1».

Un directeur organiste

Son directeur actuel, musicien formé au Conservatoire de Bruxelles en classes d'écriture et d'orgue, prend ses fonctions en 1992 après avoir assuré un poste de directeur adjoint à l'Académie d'Uccle, autre grande Académie bruxelloise. «A l'époque» se souvient le directeur, «l'Académie jouissait déjà d'une très bonne réputation. Je pensais pouvoir y importer mon expérience uccloise mais j'ai été



«Nous regrettons de ne pas disposer de nos propres bâtiments car la musique a besoin de calme et de sérénité.»
© Académie de Schaerbeek

surpris de trouver un corps professoral jeune, dynamique et ambitieux. Je n'ai eu qu'à me fondre dans ce moule douillet et maintenir l'enseignement dispensé à son plus haut niveau».

Des élèves principalement schaerbeekoïses

Comme Tintin, l'Académie éduque en son sein des élèves de 7 à 77 ans dont le plus ancien, Jean Daube, est aujourd'hui âgé de 78 ans. Ce schaerbeekoïse convaincu a fait toutes ses classes de flûte, d'écriture et il a commencé il y a tellement longtemps que personne n'ose plus avouer la date de peur que cela ne se sache !



«Chaque année nos élèves et nos professeurs se produisent régulièrement lors d'auditions et de concerts publics de grande qualité.»
© Académie de Schaerbeek

Des élèves célèbres et des regrets

«Nos élèves les plus célèbres restent sans aucun doute Jean-Claude

Une méthode efficace pour une gamme d'instruments quasi infinie

La réputation de l'Académie s'est construite sur un enseignement basé sur la méthode dite «de lecture musicale». A l'opposé de la méthode Suzuki qui apprend à un enfant à imiter des gestes sans support de lecture, cette méthode s'intéresse à la lecture de la partition. «Notre challenge est de faire rapidement de l'étudiant un bon lecteur pour qu'à l'âge de 12/13 ans il devienne un instrumentiste de qualité» aime à souligner Philippe Verkaeren. «Nous avons la chance d'avoir tous les instruments à cordes et à vent, une classe de piano réputée et des instruments plus confidentiels comme le basson ou le cor anglais qui nous permettent l'éclectisme».

van den Eynde ou Olivier de Spiegeleir et notre corps professoral est composé de gens reconnus dans leur spécialisation» conclut, satisfait, Philippe Verkaeren. Rassuré quant à l'avenir de son Académie, il déplore juste un tout petit détail : l'absence d'un lieu qui lui soit propre. Il doit partager ses classes avec un athénée, des primaires et des cours du soir ce qui ne facilite pas toujours la spiritualité propice à l'exercice de la musique.

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE INSTRUMENTALE DE SCHAERBEEK

Avenue Ernest Renan 12
Tél : 02/241 27 26
Fax : 02/216 39 18

>>> suite en page 10

L'ACADÉMIE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ET DES ARTS DE LA PAROLE DE SAINT-JOSSE-TEN-NOODE/SCHAERBEEK

Dévolue aux arts de la parole, au chant, à la danse et à l'apprentissage de la musique, l'Académie Intercommunale de musique et des Arts de la Parole et de la Danse de Saint-Josse-ten-Noode/Schaerbeek est une référence basée sur le plaisir et la créativité des élèves et de ses professeurs.



Non, le solfège n'est pas une discipline rébarbative quand il est donné par un professeur dynamique.

La plus ancienne Académie de la Région bruxelloise

L'Académie qui a récemment fêté son 135^{ème} anniversaire a été fondée par les conseils communaux des deux communes en 1869. Elle est la plus ancienne de Bruxelles et une des premières en Belgique. L'Ecole, consacrée essentiellement à l'étude du chant à son origine, était surnommée «le Grenier de La Monnaie» tant le niveau des élèves était élevé. Elle se développa rapidement et sa population dépassait les 1.000 élèves en 1880.

Des élèves de plus de 45 nationalités

«De par sa situation à la place Quetelet, en plein cœur de Saint Josse, l'Académie attire des élèves de toutes nationalités qui viennent s'initier aux diverses disciplines enseignées» souligne Pierre Pique, l'actuel directeur. «En plus de l'enseignement dispensé par des professeurs dévoués visant à former au plus haut niveau de futurs artistes du chant, du théâtre et de la danse, l'Académie» ajoute-t-il «est très sensible au rôle qu'elle doit tenir quant à l'ouverture culturelle en Europe».

Des disciplines supplémentaires qui s'adaptent aux besoins actuels

Aujourd'hui, en plus des cours de Chant, de Musique de chambre vocale, d'Art Lyrique et de Chant d'ensemble qui restent les disciplines principales, l'Académie s'est dotée de cours de Rythmique Dalcroze accessible aux élèves dès 5 ans, de cours de piano d'accompagnement, de danse, piano et chant Jazz et d'expression corporelle. Sans oublier les cours d'orthophonie/éloquence qui viennent renforcer la section des Arts de la parole.

Un directeur comédien

Pierre Pique, l'actuel directeur est un comédien qui, après un premier prix au Conservatoire de Bruxelles, a sillonné les planches des



L'académie brasse toutes les nationalités autour d'un même projet artistique : et ça marche !

théâtres bruxellois tout en exerçant ses activités de professeur dans diverses académies de Bruxelles et de Wallonie. Il prend les rennes de l'Académie de Saint-Josse-ten-Noode/Schaerbeek en 1996 et lui insufflé un esprit adapté aux arts corporels et scéniques, résolument novateur et ouvert sur le monde artistique.

Un enseignement en lien direct avec le monde artistique

«La meilleure carte de visite de notre Académie» affirme Pierre Pique, «est un enseignement délivré par des professeurs en activité qui se produisent constamment et qui communiquent à leurs élèves l'énergie de la scène. Le dernier Concert des professeurs en a été une preuve éclatante» se réjouit-il. Et de rappeler les élèves devenus célèbres tels José Van Dam, Shadi Torbey, Paul Danblon ou Pascal Duquenne, césarisés. «Nous regrettons cependant», ajoute Pierre Pique «de ne pouvoir

bénéficier d'un outil performant à 100% pour permettre à nos élèves de s'épanouir dans les meilleures conditions. Une petite salle de spectacle digne de ce nom supprimerait les locations que nous devons nécessairement faire pour les présentations publiques et assurerait une continuité dans l'approche artistique active vers laquelle nous tendons».

Une Académie qui s'épanouit

«Nous constatons depuis plusieurs années une augmentation dans la fréquentation de notre Académie, preuve qu'elle séduit une population multiculturelle dont les parents recherchent, pour leurs enfants, une ouverture sur le monde de la culture» conclut Pierre Pique. Quelle plus belle réussite en effet que d'avoir réussi le mélange des nationalités et des générations dans l'entente la plus parfaite, avec l'Art pour seul moteur.

L'ACADÉMIE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ET DES ARTS DE LA PAROLE DE SAINT-JOSSE-TEN-NOODE/SCHAERBEEK

Place Quetelet 3
Tél./Fax : 02/219.23.80
acad.sjtn@sec.cfwb.be
<http://www.ecoles.cfwb.be/acadintercsjtn>

DÉCOUVREZ NOS ACADÉMIES

Profitez des auditions et des spectacles de fin d'année pour découvrir la spécialité de chacune des Académies. Les programmes des concours publics des deux Académies sont disponibles à leur secrétariat respectif.

Une audition d'élèves de l'Académie de Musique Instrumentale de Schaerbeek est prévue à la salle des mariages de la Maison Communale le mercredi 15 mars à 19h. Le spectacle de remise des diplômes de l'Académie Intercommunale de Saint-Josse ten Noode/Schaerbeek aura lieu le vendredi 17 mars au Théâtre 140 - Rue Plasky 140 à 19h.

MUZIEKACADEMIE J.H. FIOCCO

In de Muziekacademie J.H. Fiocco kunnen zowel kinderen als volwassenen terecht voor cursussen muziek, woordkunst en dans.



In de Muziekacademie J.H. Fiocco kunnen zowel kinderen als volwassenen terecht voor cursussen muziek, woordkunst en dans. Het muzikale luik is het meest uitgebreide. Je kunt er kiezen voor een algemene muzikale vorming, zang en koor. Wie liever een instrument bespeelt, heeft een ruime keuze tussen: piano, klavecimbel, viool, cello, harp, gitaar, contrabas, dwarsfluit, blokfluit, klarnet, saxofoon, hobo, trompet, slaginstrumenten en samenspel. Nieuw is het didactische gebruik van computers in de muzieklessen en de cursussen jazz- en lichte muziek.

Wie het meer voor woordkunst heeft kan zich uitleven voor algemene verbale vorming, voordracht of toneel. En de dansers kunnen kiezen tussen klassieke of hedendaagse dans. Voor de kleinsten zijn er vanaf 6 jaar initiatiecursussen muziek, woord en dans. Tijdens voorstellingen en opendeurdagen, tonen de cursisten graag hun vorderingen aan familie of vrienden. Elk jaar organiseert de dienst Nederlandse Cultuur van de gemeente Schaarbeek een laureatenconcert met optredens van gevorderden en oud-leerlingen van de Muziekacademie in de trouwzaal.



Nieuw is het didactische gebruik van computers in de muzieklessen en de cursussen jazz- en lichte muziek. © Muziekacademie

VOOR MEER INFO:

Muziekacademie J.H. Fiocco,
Lambermontlaan 184-186
te Schaarbeek,
02/241.41.39
Dienst Nederlandse Cultuur gemeente
Schaarbeek: 02/244.73.09

CONSEIL COMMUNAL

Les prochaines réunions du conseil communal auront lieu les mercredi 22 mars, 3 mai, 31 mai, 28 juin, 6 septembre, 25 octobre, 29 novembre et 20 décembre 2006.

GEMEENTERAAD

De volgende vergaderingen van de gemeenteraad zullen plaatsvinden op woensdag 22 maart, 3 mei, 31 mei, 28 juni, 6 september, 25 oktober, 29 november en 20 december 2006.

CONFERENCE

> **Mardi 7 mars 2006 :**

LES JUGES INTEGRES, fait divers ou mythe fondateur ? Par Gérard LEROY, avocat-conférencier. Début de la conférence à 20h00
Salle des Mariages de l'Hôtel communal, Place Colignon, 1030 Schaerbeek
Le caricaturiste MOORE saisira les moments forts de la soirée.

Entrée gratuite, réservation souhaitée du lundi au vendredi de 8h00 à 15h30.

Renseignements : Cabinet de l'Echevin
Bernard GUILLAUME - Tél. 02/244.70.32 ou par email : bguillaume@schaerbeek.irisnet.be

THEÂTRE

> **28 février au 7 mars 2006 à 20h30 :**

(sauf le mercredi à 19h30 – relâche le dimanche): **LES CROISES**, par le Théâtre Agora, Théâtre de la communauté germanophone de Belgique. Prix de la Ministre de la Culture Fadila Lâanan et Coup de foudre de la presse aux Rencontres de Huy août 2005.

A l'atelier théâtre de la vie,
45 rue Traversière, 1210 Bruxelles.
Métro Botanique - Trams : 92-93-94
Bus 59-61-65-66. Parkings : Passage 44 / Hôtel Mercure / parking vélos.
Informations et réservations 02 219 60 06.

> **Du 1^{er} au 11 mars à 21h00 :**

GRAND HOTEL de Nicolas Ancion. Mise en scène : Elisabeth Ancion, interprétation : Ingrid Heiderscheidt, Scénographie : François Lefebvre, Musique : Muriel Héron, Vincent Cahay, Rudy Toorop, Zop Hopop. Une création de la Compagnie Gurgum.

En Coproduction avec le Théâtre de la Place et le Théâtre de L'L. Avec l'aide du Ministère de la Culture de la Communauté française Wallonie-Bruxelles.

Réservations : 02 735 64 68 tous les jours du lundi au vendredi de 10h à 18h. En dehors de ces heures, un répondant prend vos réservations 24 h /24. Via notre site Internet : www.balsamine.be.

Prix des places : 12 € /7 € pour les moins de 26 ans, plus de 60 ans, les demandeurs d'emploi. 5 € les samedis

> **Du mardi 7 mars au samedi 1 avril 2006 :**

GRIMES ET CHATIMENTS la nouvelle création du Magic Land Théâtre. Après l'immense succès du «Magic Land règle ses contes» c'est l'occasion de se replonger dans le monde des contes de fées. Ce spectacle n'est pas une suite, ni un remake réchauffé mais est une descente en abîme dans un univers inépuisable.

Au Magic Land Théâtre,
rue d'Hoogvorst 14, 1030 Bruxelles
Info et réservations : 02/245.24.53.

> **Du 7 au 11 mars et du 14 au 18 mars 2006**

LES NOCES DE SANG, de Federico Garcia Lorca par l'a.s.b.l. El Abanico.
A l'espace Théâtral SCARABAEUS,
rue Creuse 19-27 - 1000 Bruxelles
Tél : 02 241 44 02, Réservations : 02 640 63 24

> **Vendredi 17 mars à 20h30 et dimanche 19 mars à 15h00 :**

LÉGÈRE EN AOÛT, de Denise Bonal par la troupe "Carton Rouge". *Adaptation et mise en scène : Armony Wolters & Bénédicte Dekeyser*
A l'Institut de la Vierge Fidèle,
14, place Jamblinne de Meux, 1030 Bruxelles
Tél : 02736 84 97 (du lundi au vendredi A-M)

EXPOSITION

> **A partir du 22 février :**

SCHAERBEK 1900 - UNE COMMUNE AU TOURNANT DU SIÈCLE

C'est la nouvelle exposition à découvrir à la Maison Autrique dès le 22 février. Nous vous en dirons plus dans notre prochain numéro.
Maison Autrique, 266 chaussée de Haecht, 1030 Bruxelles. Tél : 02 215 66 00, info@autrique.be, www.autrique.be

> **Du 10 février au 4 mars 2006 :**

BOB VERSCHUEREN.

A la Maison des Arts de Schaerbeek, 147 Chaussée de Haecht, 1030 Bruxelles.
Info: 02 218 79 98.

A l'initiative de Georges Verzin, Echevin de la Culture et du Tourisme

> **Du 19 janvier au 31 mars :**

21 FILMS 1/2 est l'exposition présentée par Manu Gomez. Cet artiste nous offre une belle perspective du surréalisme et met à l'honneur le cinéma belge. Ses films seront projetés quotidiennement et un film de Bunuel sera présenté une fois par mois. Sandra Cabezuelo expose le premier volume d'une collection «carnet de tournage».

Jean Michel Vlaeminckx propose un panel original de photographies de réalisateurs belges sans oublier les affiches d'archives d'Artémis Productions.

Centre culturel de Schaerbeek, 91/93 rue de Locht, 1030 Bruxelles, tel et fax: 02.2452725, www.culture1030.be

> **Du 10 mars au 8 avril 2006 :**

du mardi au vendredi, de 10h à 17h et le samedi de 14h à 18h, Vernissage : jeudi 9 mars à 18h30, Brunch de clôture : samedi 8 avril de 11h à 16h (5€) **FANTASTIC ART : Frissons à la Maison des Arts !**
Exposition de bandes dessinées fantastiques qui se composera de planches originales mais aussi de dessins de différentes B.D.. Cet événement s'intégrera par ailleurs à la programmation du 24^{ème} Festival International du Film Fantastique de Bruxelles.

A la Maison des Arts, Chaussée de Haecht, 147, 1030 Schaerbeek.
Renseignements : 02/218.79.98, culture@schaerbeek.irisnet.be

MUSIQUE

> **Samedi 11 mars 2006 à 20h30 :**

OCTANE, 8 ways 32 wheels, partition octophonique pour 8 voitures tunées de Mathieu Delvaux + Special guests : The Mighty Gordinis. Une composition musicale électro-acoustique diffusée en octophonie par les puissantes installations audio de huit "boomcars". L'audience est encerclée par ces voitures d'où sortent les sons envoyés par un système multipistes..

Grande Halle/Petite Halle aux Halles de Schaerbeek, Rue Royale Ste Marie 22b, 1030 Schaerbeek
Tél : 02/ 218 21 07 - info@halles.be

> **Lundi 20 mars 2006 à 20h00 :**

CONCERT ORVAL, Le célèbre ensemble «The Arte Wind» nous fait découvrir la richesse des timbres et la variété des styles des quintettes à vent du XVIII^e au XX^e siècle. Composé d'artistes de renommée internationale tels que Francis Orval au cor, Aldo Baerten à la flûte, Ronald Vanspandonck à la clarinette, Alain Cremers au basson, Sylvain Cremers au hautbois. L'ensemble a exceptionnellement invité le pianiste et lauréat du concours Reine Elisabeth Jean-Claude Vanden Eynden.

A l'Hôtel communal de Schaerbeek Place Colignon. *A l'initiative de Georges Verzin, Echevin de la Culture.*

Participation au frais :
prévente : 9 €; seniors : 9 €;
membre Amas : 9 €; le soir même : 12 €

> **Samedi 18 mars à 20h :**

BAL DES BALS aux Halles de Schaerbeek. Souvenez-vous, c'était en juin dernier, les Halles prises d'assaut par plus de mille paires de jambes avides de danser au rythme des sons bigarrés du monde entier dans une ambiance des plus chaleureuse : forros brésiliens, musiques tziganes, accents occitans ou

APPEL AUX ARTISTES

Vous êtes artiste (peintre, sculpteur, plasticien(ne), musicien(ne), écrivain...), vous vivez à Schaerbeek et vous souhaitez participer à la Découverte des Artistes en ouvrant votre atelier ou en proposant une animation (gratuite) les week-end des 16-17 et 23-24 septembre 2006.

N'hésitez pas à contacter le service de la Culture de Schaerbeek : 02/218.79.98 ou vbaccarini@schaerbeek.irisnet.be ou acmarechal@schaerbeek.irisnet.be pour vous inscrire.

encore mélodées folk ont eu raison des semelles de plus d'un des participants. Que ceux qui pensaient ne pas revivre ce moment avant longtemps se rassurent; le Bal des Bals est de retour. La formule est la même – à l'écoute des sonorités des quatre coins de notre globe – mais la programmation de cette deuxième édition pourrait bien réserver quelques surprises supplémentaires.

En piste, donc. Rue Royale-Sainte-Marie 22 1030 Schaerbeek. 15 € - 12 €

Info : 02 217 26 00

Préventes : FNAC 0900 00 600.

Une organisation Muziekpubliek en collaboration avec les Halles.

Avec le soutien de Georges Verzin, Echevin de la Culture et du Tourisme de Schaerbeek

BEBES

> **Dimanche 5 mars 2006 à 10h30 :**

BEBE BOUQUINE BEBE SOURD BOUQUINE
Pour les bambins de 0 à 3 ans.

A la Bibliothèque Helmet, Chée de Helmet, 272 - 1030 Bruxelles

Infos : Anne Vansteenwinckel - 02/242.68.68

ATELIER D'ECRITURE

> **Samedis de 10h à 12h : 4 mars, 11 mars, 18 mars, 25 mars : RÉCIT DE VIE**

L'atelier propose un cadre déclencheur dans lequel l'histoire vécue est invitée à partir en quête de son récit. Cycle de 10 ateliers de janvier à mars 2006.

Renseignements et inscriptions : Marie-Eve Palin : 02/242 65 38. Animatrice Kalame, formée à l'animation d'ateliers d'écriture par Eva Kavian. A la Bibliothèque communale, Thomas Owen, ch. de Roodebeek, 111, 1030 Bruxelles.

Un projet de la Bibliothèque locale Schaerbeek-Evere et de Marie-Eve Palin. Avec le soutien de la Communauté française et de la Cocof.

FOOT EN SALLE

> **Le vendredi 10 mars 2006 à 21h30 : DEUXIÈME DIVISION NATIONALE.**

L'A.S. Schaerbeek reçoit Oostkamp. L'A.S. est troisième du classement et peut encore jouer la montée en 1^{ère} Nationale. Supporters, tous au poste. Salle du Crossing, Av. du Suffrage Universel à 1030 Schaerbeek.

VISITE GUIDÉE

> **Le dimanche 12 mars à 10h00 :**

PROMENADE HISTORIQUE AU SITE WALCKIERS.

L'histoire du site Walckiers intrigue. Anciennement parc, il est devenu un site naturel à haute valeur biologique. L'historien et guide nature Michel Moreels vous accompagnera dans cette promenade et vous exposera les connaissances historiques actuelles de ce joyau schaerbeekois.

Lieu de rendez-vous : Place Saint-Vincent à Evere, devant l'église. Bus 54 et 59 : arrêt Saint-Vincent. Renseignement : 02 460 38 54.

N.B. : la visite est gratuite



MAIS ENCORE... I VERDER NOG IETS...

L'action de solidarité autour du dispositif d'accueil des sans-abri à Schaerbeek se poursuit

Pour rappel 47 personnes sont hébergées chaque nuit dans les locaux que le CPAS met à disposition au 81 rue de la Consolation, en coordination avec le dispositif régional d'accueil des sans-abri. La capacité d'accueil à Schaerbeek a été étendue depuis peu afin de créer jusqu'à 30 places supplémentaires en réserve, afin de tenir compte de l'augmentation de la demande au niveau de l'ensemble des lieux d'accueil.

A l'initiative de Dominique Decoux, notre Présidente du CPAS, des déjeuners sont désormais servis tous les matins sur base de denrées apportées par la population schaerbeekoise et certains commerçants, dans le cadre d'un appel à solidarité. Aujourd'hui, nous renouvelons cet appel en mettant l'accent sur :
> la récolte **d'essuies et de savons** destinés à être distribués aux personnes hébergées; la demande est à cet égard importante.
> la récolte de **caleçons, chemisettes et chaussettes**, qui répondent aussi à un vrai besoin par grand froid.
Sans oublier que tous les **condiments permettant d'accompagner le pain des déjeuners** restent aussi très demandés.

Les dons peuvent être déposés du lundi au vendredi entre 9h et 16h au CPAS, 226 ch. de Haecht. ■

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Bruno Gilain (chef de Cabinet de Dominique Decoux)
02-240.31.46 ou 240.31.52

Nouveaux sens uniques, rue des Ailes et rue Quinaux

C'est un fait, l'augmentation de la circulation automobile diminue la qualité de vie dans nos quartiers.

A terme, un usage plus raisonné de la voiture constitue la seule solution réaliste. C'est un des accents qui sera mis dans le futur plan communal de mobilité que Christine Smeysters, échevine de la mobilité soumet, en ce moment, aux habitants. Mais, entre temps, des réponses s'imposent aussi face à des situations aiguës. C'était le cas à la rue des Ailes et dans les rues voisines. En décembre dernier, le Collège a décidé de procéder à l'inversion du sens de la rue des Ailes entre l'avenue Maréchal Foch et la rue Gallait et l'inversion du sens unique à la rue des Ailes sur la totalité de la rue Quinaux. Cette mesure est appliquée depuis le 28 décembre dernier et sera encore complétée par une meilleure signalétique aux abords de l'école de la rue Quinaux.

Christine Smeysters et l'ensemble du Collège sont conscients qu'elle ne répond pas à toutes les difficultés rencontrées, comme des possibilités d'engorgement dans la rue des Ailes au débouché de la rue Gallait, par exemple, mais elle voulait répondre à un maximum de plaintes.

Des bénéfices se sont déjà fait ressentir à la rue Floris et dans une portion de la rue Vondel. Comme chaque fois que de telles mesures sont prises une évaluation sera prochainement réalisée. Les commentaires de chacune et chacun seront évidemment pris en compte. ■

Une maison où grandir...

La petite maison de ton quartier t'attend et toi qu'attends-tu pour nous rejoindre ?

Notre association existe depuis 1982 et a pour but de promouvoir et de développer les loisirs actifs et créatifs des enfants. La maison est un lieu de rencontre, de partage, d'animation, de discussion pour parents et enfants. Pendant toute l'année, nous programmons des activités diverses pour les enfants de 5 à 12 ans: créatives, ludiques, sportives, culturelles.

- > «Création», atelier de dessin, le lundi de 15h30 à 17h30
- > Ateliers du mercredi de 14h à 17h et pendant les vacances scolaires de 8h30 à 17h30
- > Initiation à la natation
- > «Créa-jeux», animation-jeux, le vendredi de 15h30' à 17h30
- > Ecole des devoirs, les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 15h30' à 17h30'

Nous accueillons également des enfants en bas âge et leurs parents.

- > Halte Garderie, les lundis, mardis, jeudis de 8h30 à 12h30
- > Rencontre Parents-Enfants, les mercredis et vendredis de 9h30 à 12h.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

02/ 245.27.81, Enfants & Compagnie A.S.B.L,
Rue G. Guffens, 24, 1030 Bruxelles, Tél. / Fax : 02/ 245.27.81



Editeur responsable - Verantwoordelijke uitgever
Jean-Pierre Vantighem
Maison Communale - Gemeentehuis
Place Colignonplein - Schaerbeek 1030 Schaerbeek
Secrétariat de rédaction - Redactie secretariaat
Nathalie Toillon

Tél.: 02 244 72 22

Email: ntoillon@schaerbeek.irisnet.be
Rédacteur en chef - Hoofredacteur
Marc Weber

INSERTION DE PUB
DANS LE SCHAERBEEK INFO
CONTACTEZ HERVÉ JOUFFROY
VLAN - 02 730 33 26

